



**L'action collective
en Europe**
Collective Action in Europe

sous la direction de
Richard Balme, Didier Chabanet
Vincent Wright

PRESSES DE SCIENCES PO

**Sous la direction de
Richard Balme, Didier
Chabanet, Vincent Wright**

**L'action collective en Europe.
Collective Action in Europe**

2002



**SciencesPo.
Les Presses**

Présentation

A qui profite l'Europe ? Les intérêts historiquement organisés au sein des États-nations sont largement affectés par l'intégration européenne. Un répertoire d'action assez ouvert s'étend aujourd'hui du lobbying bruxellois aux euro-grèves. Peut-on parler pour autant d'européanisation de l'action collective ? Comment ces mobilisations affectent-elles les clivages et les relations entre les groupes d'intérêt ? Quel éclairage ces processus apportent-ils sur la constitution de l'espace public européen ? Les travaux rassemblés dans cet ouvrage analysent les caractéristiques et les transformations du système d'intérêts européen. Ils montrent que si la conflictualité sociale prend aujourd'hui une dimension européenne, c'est moins pour contester l'intégration dans ses principes que pour lui donner un tour plus politique.

Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN numérique : 9782724681352

ISBN papier : 9782724608557

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du



www.centre nationaldulivre.fr



SciencesPo.
Les Presses

Table

Liste des sigles

Introduction (Richard Balme et Didier Chabanet)

L'action collective et l'intégration des régimes démocratiques

La mobilisation des intérêts autour des institutions européennes

Clivages sociaux, intégration européenne et mobilisations

Les régimes de l'action collective en Europe

Des configurations stratégiques à niveaux multiples

Les modes d'eupéanisation de l'action collective

Les formes composites de la gouvernance européenne

Chapitre 1. Pluralisme ouvert ou restreint ? Les groupes d'intérêt dans l'Union européenne (Sonia MAZEY et Jeremy RICHARDSON)

La logique de l'implication des groupes au niveau européen

Exploiter les structures d'opportunités et les différentes voies d'accès

Équilibre ou biais des structures d'opportunités européennes : ruling business or business rules ?

Chapitre 2. The EU as a Target of Political Mobilisation : Is there a Europeanisation of Conflict ? (Dieter Rucht)

Political Mobilisation in and Against the EU : a Brief Overview

Empirical evidence of the Europeanisation of protest

EU-Related Protests in Germany

Why is there little or no Europeanisation of Protest ?

Chapitre 3. La contestation politique dans l'Europe en formation (Doug Imig et Sidney Tarrow)

Euro-grève ! Les enseignements de Vilvorde

Les conflits transnationaux et les obstacles à leur développement

L'évolution de la contestation européenne

Chapitre 4. EU Interest Groups and their Members : When is Membership a “Collective Action Problem” ? (Justin Greenwood)

Can there be a “Collective Action Problem” Among Politically Active Organisations ?

“Social” Explanations of Associability

Collective Action : Analysis by Organisational Type

Chapitre 5. Business Interests and European Integration (David Coen)

The Development of Forum Politics in Europe : Big-Business Policy-Making

EU Lobbying Practice in the 1990s

Implications for National Business-Government Relationships and Integration

A Unique European Business-Government Relationship

Chapitre 6. The Impact of the European Union on the Trade Union Movement (Ann P. Branch)

The Social Dialogue

European Works Councils (EWC)

Chapitre 7. Les agriculteurs et les institutions communautaires : du corporatisme agricole au lobbyisme agro-alimentaire (Hélène Delorme)

Les changements du contexte géographique, économique et politique

Du corporatisme agricole au lobbyisme agro-alimentaire

L'europanisation des mécontentements agricoles

Chapitre 8. The Mobilisation of Territorial Interests and Multilevel Governance (Liesbet Hooghe)

Access to Europe for Subnational Authorities

Trends in Subnational Mobilisation in a Multilevel Polity

Chapitre 9. The Europeanisation of Environmentalism

(Christopher A. Rootes)

Networks

Collective Action

Leaders and Laggards : Effects of European Integration

Environmental Radicalism and the Limits of Europeanisation

Chapitre 10. L'Union européenne et les droits des femmes : de l'eupéanisation des agendas nationaux à la nationalisation d'un agenda européen ? (Sonia MAZEY)

L'égalité des sexes sur les lieux de travail : le rôle de l'arène bruxelloise

Éliminer la discrimination sexuelle : évolutions des politiques publiques et évolutions institutionnelles

L'importance des styles nationaux de politiques publiques

Les politiques d'égalité européennes à un tournant critique

Chapitre 11. Le champ politique de l'immigration en Europe (Marco Giugni et Florence Passy)

La construction d'une politique migratoire européenne : coordination intergouvernementale plutôt qu'intégration

Opportunités et mobilisations dans l'Union européenne

Héritage étatique et modèles de citoyenneté

Traditions nationales à l'égard des minorités ethniques

Revendications politiques et mobilisations collectives

Chapitre 12. Les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions (Didier Chabanet)

Les raisons d'une mobilisation improbable

Le déroulement de la mobilisation

Une cohésion fragile et problématique

Chapitre 13. Le moment Vilvorde : action protestataire et espace public européen (Pierre Lefebure et Éric Lagneau)

La protestation comme registre secondaire dans le système politique européen

Vilvorde : les composantes d'un processus politique

Vilvorde, moment européen

|

Liste des sigles

- AC !** : Agir ensemble contre le chômage
- ACEA : Association of European Automobile Constructors
- ACLVB : Centrale der Liberale Vakbonden van België
- AEFR : Association of European Frontier Regions
- AER : Assembly of European Regions
- AFP : Agence France presse
- AIM : American Image Marketing
- ALVD : Arbeits-lösenverband deutschland
- AMCHAM : American Chamber of Commerce
- AMI : Accord multilatéral sur l'investissement
- ANPE : Agence nationale pour l'emploi
- ARE : Assemblée des régions européennes
- ASAJA : Association des syndicats agricoles-jeunes agriculteurs
- ASP : Agreement on Social Policy
- ASSEDIC : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
- ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
- BBB : British Business Bureau
- BEC : Building Employers Confederation
- BEUC : Bureau européen des consommateurs
- CAG : Competitiveness Advisory Group
- CC : Construction Confederation
- CC-OO : Comisiones obreras
- CEA : Confédération européenne de l'agriculture
- CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier
- CED : Communauté européenne de Défense

CEDAG : Comité européen des associations d'intérêt général
CEE : Communauté économique européenne
CEEP : Centre européen des entreprises publiques
CEMR : Council of European Municipalities and Regions
CEO : Chief Executive Officer
CERI : Centre d'études et de recherches internationales
CES : Confédération européenne des syndicats
CEVIPOF : Centre d'étude de la vie politique française
CFDT : Confédération française du travail
CGE : Comité de groupe européen
CGIL : Confederazione generale italiana del lavoro
CGT : Confédération générale du travail
CIA : Confédération italienne de l'agriculture
CIAA : Commission des industries agricoles et alimentaires
CIG : Conférence intergouvernementale
CISC : Confédération internationale des syndicats chrétiens
CISL : Confédération internationale des syndicats libres
CJCE : Cour de justice des Communautés européenne
CNE : Climate Network Europe
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COAG : Coordination des agriculteurs et éleveurs
COGECA : Comité général de la coopération agricole de la Communauté européenne
COPA : Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE
COR : Committee of the Regions
COREPER : Comité des représentants permanents
CPE : Confédération paysanne européenne
CPMR : Conference of Peripheral Maritime Regions
CREW : Centre de recherches européen sur les femmes
CSC : Confédération des syndicats chrétiens de Belgique
DAL : Droit au logement

DGB : Deutscher Gewerkschaftsbund
EAPN : European Anti-Poverty Network
EBU : European Broadcasting Union
EC : European Community
EEA : European Economic Area
EEB : European Environmental Bureau
EFPIA : European Federation of Pharmaceutical Industry Associations
EFTA : European Free Trade Association
EFTE : European Federation for Transport and the Environment
EMF : European Migrant Forum
EMO : Environmental Movement Organisations
EMS : European Media and Marketing Surveys
ENOW : European Network of Women
ENU : European Network of the Unemployed
EP : European Parliament
ERT : European Round Table of Industrialists
ESNBA : European Secretariat of National Biotechnology Associations
ETRTO : European Tyre and Rim Technical Organisation
ETUC : European Trade Union Confederation
EUROPABIO : EU association for biotechnology
EWC : European Works Council
EWL : European Women Lobby
FAS : Fonds d'action sociale
FEANTSA : Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris
FEM : Fédération européenne de la métallurgie
FEOGA : Fonds européen d'orientation et de garantie sociale
FERA : Fédération européenne des réalisateurs audiovisuels
FGTB : Fédération générale du travail belge
FIEC : European Construction Industry Federation

FIPA : Fédération internationale des producteurs agricoles
FOE : Friends of the Earth
FPO : Austrian Freedom Party
FSM : Fédération syndicale mondiale
GATT : General Agreement on Tariffs and Trade
ICLEI : International Council for Local Environmental Initiatives
IGC : Intergovernmental Conference
IUCN : The World Conservation Union
IULA : International Union of Local Authorities
LCR : Ligue communiste révolutionnaire
LEF : European Women's Lobby
MNCP : Mouvement national des chômeurs et des précaires
MZES : Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung
NFU : National Farmers Union
OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
OECE : Organisation européenne pour la coopération économique
OFIAMT : Office fédéral en charge de l'industrie et de l'économie
OGM : Organismes génétiquement modifiés
OMC : Organisation mondiale du commerce
ONG : Organisation non gouvernementale
PAC : Political Action Committees
PAC : Politique agricole commune
P-DG : Président directeur général
PME : Petites et moyennes entreprises
QMV : Qualified Majority Voting
RETI : Association of European Regions of Industrial Technology
RPR : Rassemblement pour la République
SEA : Single European Act
SEPLIS : European Secretariat of the Liberal Independent and Social Professions
SMES : Small and Medium Enterprises

STCC : Sustainable Towns and Cities Campaign
SUD : Solidaires, Unitaires et Démocratiques
SUD-PTT : Solidaires, Unitaires et Démocratiques - Poste, Télégraphe et Télécommunication
TABD : Trans-Atlantic Business Dialogue
TEU : Treaty on European Union
TUC : Trade Union Congress
UE : Union européenne
UEM : Union économique et monétaire
UGT : Unión general de trabajadores
UNICE : Union of Industrial and Employers' Confederations of Europe
UPA : Union des petits agriculteurs
VCI : Verband der Chemischen Industrie
WEN : Women Environmental Network
WWF : World Wide Fund for Nature

Introduction

Action collective et gouvernance de l'Union européenne^[*]

Richard BALME

Didier CHABANET

À qui profite l'Europe ? La question, dans sa formulation abrupte, sous-tend les arguments du débat politique sur l'intégration européenne, tant pour ses promoteurs que pour ses opposants. Pour les Européens convaincus, la construction européenne sert les intérêts du plus grand nombre, c'est-à-dire de la majorité des populations des États membres, en assurant, par la constitution d'un marché et d'une monnaie uniques, une croissance intérieure et une puissance économique internationale plus importante, et, de façon encore hésitante, la promotion d'un modèle spécifique, fondé sur l'affirmation de droits politiques et sociaux. L'Europe apparaît dans cette perspective comme un bien collectif, procurant des bénéfices non séparables, en continuité avec l'intérêt général défini au niveau national. Le raisonnement s'inverse pour ses détracteurs, qui voient dans l'édification européenne un processus oligarchique, élitiste, organisant transferts et abandons de souveraineté pour mieux servir les intérêts spécifiques de minorités en position hégémonique, dénoncées en termes économiques (les groupes industriels et financiers du capitalisme international) ou politiques (les élites partisans et administratives d'une technocratie supranationale).

Le demi-siècle qui nous sépare des premières fondations

institutionnelles de l'Europe politique, avec le congrès de La Haye en 1948 et la signature du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, offre une durée suffisamment longue pour que « pro » et « anti »-Européens, même les plus radicaux, débattent davantage aujourd'hui des modalités de la construction européenne, et de leur articulation aux institutions nationales, que de son principe. Celui-ci est, à l'évidence, moins accepté dans certains États membres (le Royaume-Uni et le Danemark notamment) ou dans certaines catégories sociales (le soutien à l'intégration dans l'opinion publique augmente avec le niveau de diplôme et diminue avec l'âge). Mais, globalement, les institutions européennes ont imposé leur existence, et l'intégration apparaît aujourd'hui comme un processus irréversible, qu'il est possible de réformer ou de réorienter mais certainement pas d'effacer.

En conséquence, les comportements politiques et sociaux, plutôt que de se déployer pour ou contre l'intégration, tendent plutôt à en faire usage. Sous l'angle de la mobilisation des intérêts, l'Europe offre un double visage.

Dans l'espace public, elle fournit d'abord le motif à des comportements protestataires. Les manifestations d'agriculteurs, associées depuis les années 1960 aux marathons agricoles et aux réformes de la politique agricole commune, en sont l'expression la plus familière et la plus évidente. Elles ont été plus récemment complétées par l'émergence d' « eurogrèves » dans le domaine industriel, dont la plus emblématique est celle de Vilvorde en 1997, relative à la fermeture de l'usine Renault implantée en Belgique. Celle-ci ne fut pas, à proprement parler, une « première », puisque des mobilisations syndicales transnationales l'avaient précédée^[1]. Mais, comme on le verra ici (P. Lefébure et E. Lagneau, chap. 13), la force symbolique de la mobilisation de Renault-Vilvorde tint à sa médiatisation et à sa politisation, avec la prise de position de Lionel Jospin pendant la campagne des législatives et l'intervention de la Commission auprès de la direction de l'entreprise. Ces deux dimensions expliquent qu'elle ait constitué une référence pour d'autres mobilisations (les salariés de Levis en 1997 ou ceux du transport routier en 1998). Ces actions collectives semblent donc de plus en plus fréquentes, cherchant à profiter des opportunités offertes par les institutions européennes. Plus inattendues, des

manifestations de chômeurs, dont on connaît pourtant les difficultés d'organisation au niveau national, sont apparues au niveau européen, pour la première fois au sommet d'Amsterdam en juin 1997 (voir D. Chabanet, chap. 12). Ces éléments indiquent donc que la protestation collective se saisit de l'intégration, d'une part, en réponse à une transnationalisation des relations économiques (en réaction aux stratégies des multinationales européennes ou américaines), d'autre part, pour obtenir une intervention des institutions européennes (dans les cas de Vilvorde), enfin pour contester leurs décisions (la dérégulation du transport ferroviaire pour les cheminots et la limitation de la durée du travail pour les chauffeurs routiers).

Sur un registre plus confidentiel, l'Europe des intérêts est aussi l'« Europe des couloirs », celle du lobbying, des cabinets de consultants et des conseils juridiques, dont l'essor à Bruxelles est bien connu et largement documenté par les analyses qui suivent. Les détracteurs de l'Europe lui reprochent souvent conjointement son opacité bureaucratique et sa perméabilité aux groupes de pression, par lesquelles l'influence serait soustraite au contrôle et à la responsabilité politiques. Il ne fait pas de doute que les institutions européennes, la Commission en particulier, sont largement ouvertes à la concertation et à la consultation des groupes organisés, et que l'intégration a, depuis longtemps, suscité le déploiement d'un système de représentation des intérêts et, plus récemment, d'un marché du lobbying, c'est-à-dire de formes professionnelles et marchandes de leur médiation. La Commission estimait, en 1992, que 3 000 groupes d'intérêt spécialisés étaient présents à Bruxelles et que le secteur du lobbying employait environ 10 000 personnes (voir J. Richardson, chap. 1). Les euro-groupes, c'est-à-dire les associations spécifiquement organisées au niveau européen, étaient estimés au nombre de 500 en 1985 (Butt Philip, 1985), 700 en 1996 (Commission européenne, 1996) et 889 selon notre propre comptage en 2000 (Commission européenne, 2000).

Cette croissance continue est révélatrice de trois tendances complémentaires. D'une part, elle indique que l'interaction avec les institutions européennes constitue un enjeu pour un nombre d'acteurs toujours plus large et pour des intérêts de plus en plus diversifiés. D'autre part, elle montre que les groupes d'intérêt sont étroitement associés aux dispositifs de politiques publiques de l'Union européenne

et que cet élément est profondément structurant dans le système politique européen. Enfin, elle suggère que l'intégration, entendue ici comme le développement des prérogatives communautaires, suscite non seulement des mobilisations, mais aussi des formes renouvelées d'organisation des intérêts, spécifiquement européennes.

L'originalité de la perspective proposée ici consiste à rapprocher les deux grands domaines d'étude que sont, d'une part, l'analyse des comportements protestataires et, au-delà, des mouvements sociaux, et, d'autre part, celle des groupes d'intérêt et de leur influence sur les politiques publiques. Peut-on, à cet égard, parler d'une européanisation des enjeux et des répertoires de l'action collective ? Cette européanisation affecte-t-elle au même titre les deux registres de mobilisation et de représentation des intérêts ? Quel éclairage ces processus apportent-ils sur la constitution d'un espace public européen, c'est-à-dire sur la formation d'un espace de relations sociopolitiques suscitant des mobilisations, des identifications (positives ou négatives) et des régulations spécifiquement européennes ?

C'est pour répondre à ces questions qu'ont été sollicitées les contributions rassemblées dans cet ouvrage. La première partie définit le cadre analytique de cette approche, en termes de système d'intérêts et d'européanisation des mobilisations protestataires. La deuxième partie réunit des études sur la mobilisation d'intérêts structurant l'organisation politique des États membres, et étroitement associés aux plus anciennes et aux plus développées des politiques communautaires : les entreprises et les groupes d'intérêt économique pour le marché intérieur, les syndicats de salariés pour la politique sociale, les organisations professionnelles agricoles et agro-alimentaires pour la politique agricole commune, et les intérêts territoriaux (collectivités ou associations de collectivités locales et régionales), en relation avec la politique régionale et, plus globalement, avec la politique de cohésion. Enfin, la troisième partie examine l'influence de l'action collective autour d'enjeux apparus plus récemment dans le débat public – l'environnement, les droits des femmes, l'immigration, et le chômage – dont la définition et les modalités d'action publique sont moins stabilisées, et qui peuvent éventuellement donner lieu à des innovations plus sensibles au niveau européen. Le dernier chapitre de cette partie propose, à partir du cas

de Renault-Vilvorde, une analyse de la construction médiatique des euro-protestations et ouvre ainsi des réflexions sur la possible émergence d'un espace public européen.

Au préalable, nous définissons dans cette introduction la perspective d'analyse de la « politique des intérêts » et de son développement d'abord dans les États d'Europe de l'Ouest, puis autour des institutions européennes. Nous examinons, à partir des résultats exposés dans les chapitres suivants, les formes concrètes adoptées par l'action collective en Europe, afin de proposer une caractérisation du système d'intérêt européen, en termes d'accès à l'influence et de clivages sociopolitiques. Ces éléments permettent de distinguer les différents régimes de l'action collective européenne – pluraliste, corporatiste ou protestataire – et de préciser les configurations stratégiques à l'œuvre dans un système politique « à niveaux multiples ». Enfin, ce chapitre introductif mobilise cette analyse du système d'intérêts européen pour caractériser la gouvernance de l'Union européenne, c'est-à-dire les formes publiques de l'autorité associées à cet ensemble complexe formé par les institutions de l'UE et celles des États membres.

L'action collective et l'intégration des régimes démocratiques

L'analyse de l'action collective se situe, aujourd'hui, au confluent de plusieurs courants de recherche qui utilisent le terme dans des perspectives complémentaires. Le premier de ces courants, probablement dominant, est celui de la sociologie des mouvements sociaux et plus généralement des mobilisations sociales. Ces approches, dans la lignée des travaux d'Anthony Oberschall, d'Alain Touraine ou de Charles Tilly, ont défini un champ d'étude fortement structuré^[1]. Son registre théorique et méthodologique emprunte de façon complémentaire aux notions de mobilisation des ressources, de structures d'opportunités politiques, de constructions identitaires et de cadres interprétatifs, qu'on retrouvera dans les chapitres de cet ouvrage. C'est probablement cette perspective qui propose la définition empirique de l'action collective la plus restrictive et la plus rigoureuse.

Elle croise progressivement les réflexions d'une tradition d'analyse plus ancienne, abordant les processus politiques par les groupes, plutôt que par les institutions ou par les élections, parce qu'ils sont considérés comme plus significatifs dans la configuration du pouvoir politique. La définition des groupes, groupes de pression ou d'intérêt, classes sociales ou groupes de domination, dépend de la conception du politique, restreinte et institutionnelle ou élargie et plus globalement sociale, qui sous-tend l'analyse. Elle a longtemps opposé les auteurs pluralistes à des interprétations plus structuralistes, le plus souvent marxistes^[2]. L'action collective renvoie ici à la capacité des intérêts sociaux à s'organiser pour agir et à accéder à l'influence politique. C'est probablement *Logique de l'action collective* publiée par Mancur Olson dès 1965 en anglais qui a fondé une méthodologie commune pour approcher les groupes et les mobilisations comme les expressions d'un même phénomène, l'organisation et la réalisation des intérêts (Olson, 1986).

Enfin, l'analyse des politiques publiques s'intéresse depuis longtemps aux groupes d'intérêt, notamment dans les médiations corporatistes et néo-corporatistes. Elle fait également usage de la notion d'action collective avec les concepts de systèmes d'action, et plus récemment de réseaux et de gouvernance, qui soulignent le caractère inter-organisationnel de l'action publique et, par conséquent, les problèmes de coordination, d'efficacité et de légitimité auxquels elle est confrontée^[1].

Définir l'action collective

Sur cette base et dans la perspective qui est ici la nôtre, on peut définir l'action collective de manière extensive comme l'ensemble des comportements d'engagement, de mobilisation, de représentation et de négociation par lesquels sont constitués les intérêts sociaux, et par lesquels s'exerce leur influence politique. Il s'agit donc d'une gamme complexe de comportements différenciés, entre des acteurs individuels ou collectifs, associant le plus souvent coopération et conflit, identification et transaction. La dimension sociale de ces intérêts les oppose à des mobilisations plus spécifiquement politiques, tels que le vote ou l'engagement partisan. Leur nature peut être sensiblement différente, selon le caractère diffus ou concentré de l'intérêt, son caractère matériel ou éthique, particulier ou attaché à

une définition du bien commun, privé ou public, et selon qu'il s'agit d'un bien séparable ou d'un bien collectif dans la terminologie économique. Les répertoires de promotion des intérêts, plus ou moins protestataires ou institués, et le cadrage interprétatif des enjeux, des acteurs et des procédures, définissent le mode d'inscription des mobilisations dans le champ politique, ainsi que les dynamiques relationnelles de l'action publique dans ses phases de publicisation des problèmes, d'élaboration d'un agenda décisionnel et de mise en œuvre.

Historiquement, c'est l'État-nation qui a fourni le cadre dominant de structuration de l'action collective, en tout cas sous sa forme contemporaine (Tilly, 1978 ; Tarrow, 1994). À cela plusieurs raisons. Les monarchies d'Ancien Régime présentent bien des formes de mobilisation, dont les jacqueries paysannes sont les plus fréquentes, mais elles restent essentiellement locales, spontanées et éphémères, cantonnées dans le registre de l'émeute populaire. C'est progressivement dans l'espace des frontières nationales que se déploie l'essentiel des échanges culturels avec l'homogénéisation linguistique, économique, avec l'unification monétaire et politique et avec la construction des régimes politiques de masse. Les entreprises et les secteurs industriels, les classes sociales, les corporations et les syndicats professionnels s'organisent progressivement selon des lignes nationales. C'est donc le cadre qui s'impose avec le capitalisme libéral pour la constitution et l'interaction entre les groupes. Ensuite, l'État parlementaire est le lieu de la production législative et réglementaire qui organise le statut normatif des groupes, leurs relations et leur articulation avec l'État. C'est lui qui fonde, par exemple, la liberté d'association et le droit syndical, qui autorise les ordres professionnels, qui définit le droit de grève et de manifestation, qui plus tard encadre et légitime les relations contractuelles (Maier, 1981 ; Offe, 1981). Les mobilisations prennent par là un caractère plus permanent et institutionnalisé. Enfin, l'État providence, avec son appareil fiscal et ses politiques distributives, fournit des motifs de mobilisation aux groupes d'intérêt, affectés par les subventions et les prélèvements publics, et tirant souvent de l'État les ressources directes ou indirectes nécessaires à leur existence. Les mobilisations se font alors moins systématiquement protestataires ou violentes, définissant des formes de cogestion de l'action publique entre État et groupes organisés.